

Modalités de paiement

Lors de votre passage en caisse, choisissez le moyen de paiement qui vous convient.



Carte bancaire



Carte Aurore



Carte IKEA FAMILY CRÉDIT



Carte cadeau IKEA



Chèque

- Pour tout règlement par chèque, carte IKEA FAMILY crédit et carte Aurore, merci de présenter une pièce d'identité (le titulaire du chèque ou de la carte doit être présent). Une seconde pièce d'identité peut être également demandée.
- Les chèques d'entreprises sont acceptés sur présentation d'un extrait Kbis.
- Les devises étrangères et les chèques non compensables en France (y compris les TOM) ne sont pas acceptés.
- Certaines caisses signalées en magasin acceptent uniquement les paiements par carte.



Chèque-cadeau

- Tout paiement par chèque peut faire l'objet d'un contrôle auprès du Fichier National des Chèques Irréguliers (FNCI) et d'une validation auprès d'un organisme certificateur.

Nous sommes adhérents à "chèque service". Les chèques présentés en paiement dans notre établissement peuvent faire l'objet d'une demande auprès de "chèque service" qui à ce titre consulte le Fichier National des chèques irréguliers. Notre clientèle peut, pour des raisons légitimes, s'opposer à cette demande et, dans ce cas, nous libère de l'obligation d'accepter ce moyen de paiement conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, toute personne dont le chèque présenté en paiement fait l'objet d'un contrôle peut exercer son droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel la concernant auprès d'"ATOs WOrDLiNe", division "chèque service". Notre établissement lui fournira la procédure à suivre.

